

LES TABACS CANADIENS ET LEUR AVENIR

—I—

Un des résultats les plus importants du tarif de 1918 a été de mettre en lumière l'importance de la culture du tabac au Canada.

Le développement de cette industrie agricole s'est effectué graduellement au cours des dernières années et certaines catégories de feuilles indigènes se sont fait une place méritée dans les manufactures du Canada.

La réputation des White Burleys d'Ontario n'est plus à faire. Malgré une succession de saisons défavorables, qu'on peut faire remonter à 1913, leur qualité s'est améliorée au point qu'on peut considérer le produit indigène comme équivalent au White Burley importé, exception faite de certaines catégories considérées, même dans les Etats du Sud, comme exceptionnelles, lesquelles, d'ailleurs, ne représentent qu'une proportion assez faible de la production totale.

Les Burleys d'Ontario sont largement employés au Canada dans la fabrication des tabacs en palettes, (à chiquer et à fumer), et dans celle des tabacs à pipe hachés. La consommation de ces derniers s'est considérablement accrue pendant les dernières années.

De son côté l'industrie des tabacs jaunes s'est, malgré les conditions atmosphériques défavorables des dernières années, établie d'une manière indiscutable sur certains sols d'Ontario Sud, considérés comme insuffisamment fertiles pour la production de récoltes de Burley normales.

Ces tabacs sont séchés à l'air chaud, dans des séchoirs spéciaux, la dessiccation complète d'une récolte exigeant de 3½ à 5 jours, suivant l'état des produits. On vise surtout à l'obtention des couleurs claires, et la valeur des récoltes est d'autant plus grande que la proportion des tabacs jaune-clair est plus élevée. On ne peut obtenir des résultats vraiment bons que si la saison favorise une maturité complète et précoce, les tabacs devant jaunir sur le champ avant d'être transportés au séchoir.

La meilleure preuve des progrès effectués dans la manipulation de ces tabacs est la proportion plus considérable de feuilles jaunes obtenues au cours de la saison relativement peu favorable de 1917-1918. Il est certain que les cultivateurs d'Essex et de Kent se font une idée de plus en plus exacte du type de sol qui convient pour la production des tabacs jaunes, de même qu'ils se sont davantage familiarisés avec les procédés de culture et de dessiccation.

Tandis que l'ancien droit de 28 cents par livre protégeait d'une manière presque complète les tabacs canadiens du type Burley, les tabacs jaunes du type Virginie, en raison du prix plus élevé payé pour ces produits sur le marché américain, se trouvaient dans une situation un peu moins favorable qu'améliore considérablement le relèvement du droit d'entrée de 28 cents à 40 cents par livre. Le droit supplémentaire qui frappe désormais les Virginiens américains, va encourager, d'une manière qu'il est encore difficile d'évaluer, le développement de la culture des tabacs jaunes dans l'Ontario, en raison de la demande plus active dont ces produits vont être l'objet de la part des manufacturiers canadiens. Les sols favorables à leur culture abondent sur la rive nord des grands lacs où le climat est en général propice, il ne s'agit que d'une question d'éducation de la part du cultivateur et de l'extension des centres de culture déjà existants.

On peut également prévoir l'extension de la culture d'un type de tabacs jusqu'à présent peu cultivés au Canada, ceux séchés au feu direct, dont le prototype américain est universellement connu sous le nom de Green River.

On peut consacrer à la culture de ces tabacs des terres plus fortes que celles qui, jusqu'à présent, avaient été choisies pour la culture du White Burley ordinaire. Ces terres couvrent de grandes étendues dans l'Ontario Sud au coeur des districts où la culture du tabac s'est établie. Par conséquent les cultivateurs qui se sont fait une spécialité de la culture du tabac pourront consacrer les parties de leurs fermes dont le sol leur semble trop argileux pour la production d'une bonne récolte de White Burley à la culture des tabacs du type Green River.

Le procédé de dessiccation au feu direct n'exige qu'un peu de pratique, il est beaucoup plus facile à acquérir que celui de la dessiccation à l'air chaud qui, jusqu'à présent, a été laissé entre les mains d'experts spécialisés. On peut donc s'attendre à une densité plus grande de la culture du tabac dans les centres producteurs d'Ontario, ou encore à la création de centres nouveaux spécialement consacrés à la production de ce nouveau type.

Depuis quelque temps déjà l'attention de quelques manufacturiers s'est portée sur des essais de Maryland effectués au Canada dans le but de procurer aux industriels du pays un produit qu'ils puissent utiliser pour la fabrication des cigarettes.

Il semble établi que la nature des sols des comtés d'Essex et de Kent ne se prête guère à la culture de cette variété, car l'on recherche une feuille de couleur claire, développée, mais d'un grain serré et d'une combustibilité supérieure à celle de la moyenne des Burleys. On a surtout essayé de trouver des sols propices à la culture des Marylands dans la région Est d'Ontario, celle comprise entre Toronto, la rivière Saint-Laurent et Ottawa. Des essais relativement timides ont été tentés dans le comté du Prince Edouard et dans les parties sud des comtés de Hastings et de Northumberland, ils ont été gênés considérablement par les conditions adverses de la saison 1917. Bien que la qualité de la récolte produite ait été très inférieure à ce qu'on avait espéré, l'arôme du tabac ainsi obtenu, essayé en cigarettes, a montré qu'il est possible de fonder des espérances sérieuses sur la culture de cette variété au Canada.

Nous ne croyons pas exprimer une opinion purement personnelle en affirmant que, en ce qui concerne l'industrie des tabacs à palettes, et celle des tabacs à pipe, basées sur l'emploi des White Burleys et des Virginiens ordinaires, le Canada est en mesure de suffire, dans une proportion considérable, aux besoins des manufacturiers canadiens.

Quant à la possibilité de produire au Canada de bons tabacs à cigares, l'opinion est moins unanime. Il semble que le goût du consommateur canadien se soit fixé sur les tabacs de La Havane, bien qu'il soit impossible de ne pas tenir compte de la quantité considérable de tabacs à cigares du type "Seed Leaf" utilisés au Canada.